

Québec, 18 avril 2023

Le comité des élections s'est réuni le 17 avril de façon virtuelle. Étaient présents, moi-même, Solange Hamel, présidente d'élections, et Félix Tremblay, secrétaire d'élections.

À la réception des candidatures, le comité a pris connaissance que les personnes suivantes se sont portées candidates aux postes d'administrateur 2023 :

- Audrey Lachance, recommandée par Laurence Anctil-Bouchard, secondée par Catherine Lacasse et appuyée par Caroline Plante ;
- Michelle Doré, recommandée par Laurence Anctil Bouchard, secondée par Caroline Plante et appuyée par Catherine Lacasse;
- Catherine Lacasse, recommandée par Sarah-Ève Pelletier, secondée par Michelle Doré et appuyée par Laurence Anctil-Bouchard;
- Laurence Anctil-Bouchard, recommandée par Caroline Plante, secondée par Audrey Lachance et appuyée par Catherine Lacasse.

Il y a donc quatre candidates dont la candidature est conforme aux règlements généraux, puisqu'elle est accompagnée par la signature de trois autres membres actifs de la Société, article 34 des règlements généraux.

Il y a donc quatre candidates déclarées admissibles pour remplir les cinq postes d'administrateur prévus aux règlements généraux, dont la candidature est conforme auxdits règlements.

Puisque ce nombre de quatre est inférieur aux cinq postes à combler, les candidates ci-haut nommées sont élues par acclamation. Le conseil d'administration ainsi formé a la responsabilité de recruter des personnes qualifiées pour combler le poste vacant.

Je tiens à féliciter le nouveau conseil d'administration,
Solange Hamel
Présidente d'élections